

Règlement de La Collobrières Cup By Cédric Vasseur 2024

ARTICLE 1 : Organisation

Le contre la montre dénommé « La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur », **est organisée par la fondation DigestScience avec le concours technique du Vélo Sport Hyérois** et le soutien de la ville de Collobrières et de l'association Trail Nature Collobrières le dimanche 9 juin 2024

Le contre la montre dénommé « La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur » est réalisé au profit de la Fondation DigestScience, fondation de recherche sur les maladies de l'appareil digestif et la nutrition (maladies de Crohn, Rectocolite Hémorragique, maladie Coéliqua et maladie du syndrome de l'intestin irritable).

- Ce contre la montre aura pour départ la place la mairie de Collobrières et pour arrivée la table d'orientation de Notre Dame des Anges **située sur la commune de Pignans**.

ARTICLE 2 : Public pouvant s'inscrire

- La Collobrières Cup By Cédric Vasseur est ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Cyclisme titulaires d'une licence en vigueur comportant une autorisation de pratiquer le sport cycliste et âgés de 15 ans et plus. La Cyclo sportive est aussi ouverte aux titulaires d'une licence de compétition cycliste UFOLEP et FSGT âgés de 15 ans et plus. Les personnes licenciées à la Fédération Française de Cyclotourisme ou non licenciées, âgés de 15 ans et plus sont autorisées à participer à l'épreuve sous réserve de fournir lors de l'engagement un certificat médical de moins d'1 an autorisant la pratique du sport cycliste en compétition .

La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur est ouverte au handisport sous réserve de fournir lors de l'engagement un certificat médical de moins d' 1 an autorisant la pratique du sport cycliste en compétition.

Les mineurs devront rouler impérativement accompagnés d'un représentant légal sur le contre la montre . ATTENTION : PAS DE POSSIBILITE DE DELIVRANCE DE CERTIFICAT MEDICAL SUR PLACE .

Si des inscriptions sur place sont ouvertes, les participants devront être en possession de leur certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du sport cycliste.

ARTICLE 3 : Lieu de Départ

Le premier départ du contre la Montre «La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur » est fixée à 8H00 place de la mairie à Collobrières le Dimanche 9 juin 2024 avec un départ toutes les 30 secondes suivant le niveau déclaré par les participants . La récupération des dossards à partir de 6h30 place de la mairie à Collobrières

ARTICLE 4 : le parcours proposé :

12,78* km , un dénivelé positif de 633 m et une pente moyenne 5.2% .

*La distance peut être modifiée pour les besoins de l'organisation
Voir parcours en fin de règlement.

ARTICLE 5 : Modalités d'inscription

Les inscriptions :

Les participants devront s'inscrire sur le site : <https://sportips.fr/inscription/COLLO24> .

Le nombre d'inscription est limité à 450 participants*.

Les participants devront s'inscrire dans les catégories correspondant à leurs capacités

La clôture des inscriptions en ligne est fixée au lundi 3 juin à minuit , une information sera alors mentionnée sur <https://sportips.fr/inscription/COLLO24> s'il sera possible de s'inscrire sur place aux conditions de l'article 2.

Inscription individuelle/groupe/famille/homme/femme/ handisport

Vous pouvez vous inscrire à La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur de manière individuelle.

Vous pouvez vous inscrire à La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur pour partir en groupe ou en famille, vous partirez alors tous au même créneau horaire ou dans les créneaux horaires successifs (sous-groupe de 6 participants).

Il est important de s'inscrire la catégorie la plus adaptée au groupe.

Catégorie pour les Inscriptions.

De votre catégorie dépendra votre ordre de départ ! les horaires sont indicatifs et dépendent du nombre d'inscrits par catégorie

Catégorie 4 : Départ à partir de 8h00 : pour une montée estimée en + de 75 mn

Catégorie 3 : Départ à partir de 8h 50: pour une montée estimée entre 60 et 75 mn

Catégorie 2 : Départ à partir de 9h 50 : pour une montée estimée entre 45 et 60 mn

Catégorie 1 : Départ à partir de 10h 50 : pour une montée estimée entre 30 et 45 mn

*Le nombre de participant pourra être modifié en fonction des besoins de l'organisation

ARTICLE 6 : Equipement des participants

Les concurrents doivent être équipés d'un casque réglementaire et d'un vélo type « route ». Les vélos VTT ainsi que les vélos munis d'un guidon triathlète sont interdits.

ARTICLE 7 : Sécurité pendant le contre la montre/ hors du contre la montre

Pendant le contre la montre (entre le départ et l'arrivée)

Pour assurer la sécurité des participants et des usagers de la route, les intersections seront sécurisées par l'organisation, toutefois les coureurs devront respecter le code de la route en dehors des intersections pour lesquelles la priorité de passage sollicitée sur la demande d'organisation de l'épreuve serait accordée par la préfecture.

Dans le cas où cette priorité de passage ne serait pas accordée, les coureurs seront tenus de respecter le code de la route sur la totalité du parcours.

Les concurrents devront respecter les indications données avant le départ ou pendant la course par les organisateurs . Tout concurrent auteur d'un comportement antisportif, injurieux envers les autres

cyclistes, les organisateurs etc... ou bien dangereux pour autrui ou pour lui-même sera mis immédiatement hors course.

Hors parcours du contre la montre (avant départ et après arrivée)

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée, quel que soit les circonstances avant la ligne de départ et après la ligne d'arrivée. Plus particulièrement après l'arrivée à notre Dame des Anges et le retour à Collobrières ou le code de la route, une vitesse adaptée et maîtrisée devront être strictement respectés par chaque participant.

ARTICLE 8 : Pointage

Le contre la montre dénommé « La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur » mettra en place un pointage entre le départ place de la mairie de Collobrières et la ligne d'arrivée vers la table d'orientation de Notre Dame des Anges afin d'établir un classement

ARTICLE 9 : Ravitaillement

Un point de ravitaillement sera mis en place durant le contre la montre à l'arrivée à Notre Dame des Anges avec de l'alimentation et des boissons.

ARTICLE 10 : Déchets

Il est strictement interdit de jeter ses déchets (gels, emballage, bidons, ...) dans la nature sur toute la distance du parcours à l'exception des zones de ravitaillements où des déchets des sacs poubelles seront mis à disposition. Tous concurrents pris en train de jeter un déchet quel qu'il soit dans la nature sera mis hors course par les organisateurs.

ARTICLE 11 : Véhicules sur le parcours (auto, moto quad, etc....)

Seuls les véhicules de l'organisation sont habilités à suivre les concurrents. Tout autre véhicule suiveur est interdit. Toute infraction entrainera la mise hors course du concurrent concerné.

ARTICLE 12 : Classement et récompenses

Le classement pour le parcours du contre la montre dénommé « La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur » comportera les catégories suivantes :

Catégorie Femme
Catégorie Homme
Catégorie Handisport

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés
Les récompenses seront remises vers 13 h00 sur le podium

ARTICLE 13 : Limité des arrivées

Les concurrents arrivant après 12h30* seront considérés hors classement

*L'horaire pourra être modifié pour les besoins de l'organisation

ARTICLE 14 : Compris à l'inscription

- Cadeau à l'inscription remis avec le dossard à Collobrières,
- Chronométrage ,
- Plaques et dossards collector
- Ravitaillements sur le parcours à Notre Dame des Anges,
- Remise des récompenses pour les premiers de chaque catégorie

Tarif

Tarif			
Epreuves	Date d'inscription		
Inscription en ligne	Jusqu'au 19/05/2024	25€	
Inscription en ligne	Après le 19/05/2024	27€	
Inscription sur place	Si encore disponible	30€	

L'Assurance est obligatoire pour tous les concurrents voir article 15.

Aucun dossard prioritaire n'est attribué .

Remboursement : La Collobrieres Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur étant réalisée au profit de la Fondation DigestScience, Fondation de recherche sur les maladies de l'appareil digestif et la nutrition aucun remboursement ne pourra être fait quelqu'un soit les raisons évoquées.

ARTICLE 15: Assurance Obligatoire

"Chaque participant devra obligatoirement posséder une garantie d'assurance responsabilité civile (généralement incluse dans le contrat d'assurance habitation de son domicile) garantissant tous les dommages qu'il pourrait causer à un tiers ou à des biens appartenant à un tiers. Même si elle n'est pas obligatoire, l'organisation conseille aux participants de souscrire une garantie d'assurance corporelle individuelle (appelée également Garantie accident de la vie privée) garantissant l'indemnisation de vos préjudices en cas de chute non provoquée par un tiers.

ARTICLE 16 : le formulaire d'engagement et d'information

Le formulaire et les informations se trouve sur le site sportips :

<https://sportips.fr/inscription/COLLO24> .

Les informations peuvent également être consulté sur le site de la Fondation DigestScience Rubrique Actualité :

<https://www.digestscience.com/fr/actualites>

Les concurrents pourront s'engager dans la limite des places disponibles entre 7h15 et 8h selon les conditions définies à l'article 2 du présent règlement.

Vérifier la possibilité sur :
<https://sportips.fr/inscription/COLLO24> .

ARTICLE 17 : Mesures Sanitaires

Les participants au contre la montre dénommé «La Collobrières Cup Montée des Anges by Cédric Vasseur » devront suivre les mesures sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve, celles-ci seront affichées si nécessaire.

ARTICLE 18 : Droit à l'image

Dans le cadre de l'événement, des photos , vidéos pourront être réalisés et servir à la médiatisation de l'évènement ou de la Fondation DigestScience au travers des médias traditionnels ou digitaux. En s'inscrivant au contre la montre dénommé « La Collobrières Cup By Cédric Vasseur » chaque participant reconnaît accepter l'utilisation de son image.

Article 19 : Acceptation

L'inscription **au** contre la montre dénommé « La Collobrières Montée des Anges Cup By Cédric Vasseur», engage chaque participant à reconnaître et respecter le règlement dans sa totalité et sans réserve.